



Fédération de la Meuse pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ANNÉE 2015



**Association Agréée pour la Pêche
et la Protection du Milieu Aquatique**

« Aire et Cousances »

Fleury/Aire

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale et Rapport Moral

6 Février 2016

9h30

Salle communale de Longchamps/Aire

Ordre du jour :

- **Rapport moral**
- **Rapport financier**
- **Rapport des vérificateurs aux comptes**
- **Rapport d'activités**
- **Carte 2016**
- **Perspectives 2016**
- **Questions diverses**
- **Pot de l'amitié**

Invités présents :

- M. Serge NAHANT, Conseiller Départemental- président de la CODECOM Meuse-Voie Sacrée
- Mme Maryline POUTRIEUX Maire de JULVECOURT
- M. Patrick GROSS Maire de NUBECOURT

9h30 allocution de bienvenue du Président

- Le Président, **Eric RIBET** a présenté les membres du nouveau conseil d'administration élu le 28 novembre 2015 à NUBECOURT, puis fait lecture de son rapport moral:

Rapport Moral du Président :

J'ai donc la joie et l'honneur de présider à nouveau cette Assemblée Générale Ordinaire préparée d'une manière collégiale par les quinze membres du conseil d'administration de votre AAPPMA renouvelé le 28 novembre dernier à NUBECOURT.

L'équipe est au complet, conformément à nos statuts. Elle est aussi rajeunie, ce qui est encourageant pour l'avenir. Mais surtout, elle est motivée et je ne manquerai pas de vous rappeler plus loin les grandes lignes du projet qui nous ont rassemblés pour défendre les intérêts des pêcheurs des vallées de l'Aire et de la Cousances.

L'an passé, je faisais devant cette assemblée le bilan des 7 années écoulées. C'est pourquoi je ne reviendrai pas dessus ce matin. J'évoquerai tout d'abord 2015 qui fut surtout une année de transition à la veille du renouvellement statutaire de nos structures associatives. J'essaierai de ne pas trop empiéter sur le rapport d'activités qui va suivre et qui détaillera certains de mes propos.

Avec 315 produits vendus en 2015, nous enregistrons une certaine stabilité après la progression remarquable de 2014. Nous noterons toutefois que nos effectifs, en terme d'adhérents « actifs » - c'est-à-dire les pêcheurs titulaires des cartes majeure, mineure et découverte femme - ne nous ont pas permis d'élire un délégué supplémentaire à l'élection prochaine du conseil d'administration de la fédération. En effet, avec 236 membres actifs, nous n'avons pas atteint pas la barre des 250 nécessaires pour être mieux représentés à l'échelon départemental...

La saison 2015 n'aura pas brillé par des conditions climatiques et hydrauliques très favorables. La sécheresse a rapidement fait baisser les niveaux des cours d'eau. Et c'est grâce à des nappes bien rechargées en hiver que nous avons pu « boucler » la saison sans trop de dégâts.

Il est toujours difficile de faire le bilan halieutique précis d'une saison. J'ai toutefois le sentiment, à l'écoute des pêcheurs que j'ai pu rencontrer au bord de l'eau et qui semblaient plutôt satisfaits, qu'il s'est pris du poisson régulièrement, des truites farios bien entendu, mais aussi des ombres communs qui semblent bien s'implanter sur nos parcours.

Comme tous les ans, nous avons travaillé sur l'accessibilité en implantant et restaurant des passages de clôture ainsi que sur la communication par l'installation de nouveau panneaux d'indication de limites de parcours et d'information. Il reste encore du travail à faire dans ces domaines, nous vous en reparlerons.

Sur le volet milieu, la saison 2015 a été plutôt calme. Après avoir finalisé les plantations sur le parcours aval du Flabusieux mis en réserve de pêche depuis le 20 février 2015, aucune action n'a été conduite. Il est vrai que nous attendons que les collectivités, à travers le syndicat de rivière SM3a, finalisent le programme d'entretien de l'Aire et de ses affluents initié en 2012...

Nous avons renouvelé l'arrêté de mise en réserve du Rû sur lequel nous projetons de travailler cette année. Le bief du Moulin de Beauzée, propriété de Madame Guilitte a lui aussi été mis en réserve de pêche le 9 juin 2015 et ce pour 5 ans. Le service technique de la Fédération sera sollicité pour étudier la faisabilité de créations de frayères sur ce bief.

Le parcours No-Kill de NUBECOURT a lui aussi fait l'objet d'un renouvellement pour cinq ans depuis le 1^{er} janvier 2015.

Je remercie nos Gardes Pêches Particuliers, François WALTER et Xavier RASQUINET pour leur implication dans leur mission de surveillance. A compter de cette ouverture, ils seront soutenus ponctuellement par Héroïse COYARD, nouvellement agréée et commissionnée par ailleurs par l'AAPPMA des trois Vallées d'Argonne. Je vous demande de lui réserver un bon accueil.

Je tiens à souligner ici l'implication de François WALTER au sein du conseil d'administration de l'ADGPP55 qui œuvre pour le déploiement départemental d'une garderie particulière compétente, efficace et reconnue.

Thierry DEPONT, responsable de la commission Cormoran de l'AAPPMA, a coordonné avec efficacité les démarches permettant de réguler légalement la présence de cet oiseau nuisible pour nos populations piscicoles. Il est vrai que le quota qui nous est réservé est extrêmement bas...

Autre aspect de son engagement au service de l'association, il conçoit et fait réaliser au sein du chantier d'insertion 3abe de Beausite, les nouveaux panneaux d'informations qui sont placés le long de nos parcours. C'est aussi lui qui a fabriqué la passerelle métallique que vous pourrez désormais enjamber sur le Rû à Longchamps. Nous pouvons le remercier pour tout le travail accompli.

Comme depuis de nombreuses années, en 2015, Philippe LHUILLIER, notre secrétaire, a assuré lors des différentes permanences à la Mairie de NUBECOURT mais aussi chez lui, les fonctions de dépositaire des cartes de pêche. Diverses raisons ne lui permettront plus d'assumer la vente des cartes à son domicile à partir de cette saison. Nous sommes donc en train de chercher des solutions de remplacement. Nous continuerons bien entendu d'assurer des permanences en Mairie avant l'ouverture. Nous nous sommes rapprochés de l'Office du Tourisme de Clermont en Argonne pour envisager une prochaine signature d'une convention dépositaire.

Le 25 septembre dernier la Fédération réunissait les AAPPMA de la Saulx, l'Ormain, la Chée et l'Aire en Commission de Bassin élargie afin de préparer la saison 2016 mais aussi et surtout d'évoquer les enjeux cruciaux auxquels devraient faire face les nouveaux gestionnaires de la pêche associative dans un avenir proche.

Nous étions évidemment présents à cette réunion où chacun a pu s'exprimer et évoquer la situation de son AAPPMA.

Il est apparu rapidement la nécessité de restructurer sans tarder notre réseau associatif, de l'adapter au nouveau découpage territorial et aussi de simplifier l'accès à notre loisir par des produits et une réglementation mieux adaptés à la réalité d'aujourd'hui.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe élue le 28 novembre dernier a établi son programme pour le mandat à venir :

Un programme bâti en faveur de la valorisation du patrimoine piscicole de nos cours d'eau par une gestion piscicole raisonnée qui privilégie avant tout le soutien à la reproduction naturelle, tout en répondant aux attentes des pêcheurs. Nous devons continuer de réfléchir sur la notion de taille et de quota (la prochaine réforme de la réglementation nous permettra peut-être d'appuyer notre démarche en plaçant notre règlement intérieur en phase avec les prochains arrêtés préfectoraux)

Nous veillerons à être partie prenante du programme de restauration de l'Aire et de ses affluents en exigeant d'être associés aux futures réunions de chantiers de la prochaine tranche conduites par SM3a et qui concerne nos parcours. Nous étions déjà présent à la réunion publique de Pierrefitte/Aire de décembre dernier.

Nous veillerons et exigeons l'application de l'article L435-5 du code de l'Environnement à l'issue de ce même programme de restauration (DIG).

Nous accentuerons notre action de surveillance de nos cours d'eau et combattons sans relâche les actes de malveillance susceptibles de nuire au bon intérêt halieutique, écologique et environnemental de nos rivières.

Dans le cadre de notre plan de gestion, nous initierons des actions en faveur de la restauration et la création de frayères à truites fario sur les affluents de l'Aire et la Cousances.

Nous poursuivrons le travail d'amélioration de l'accessibilité à nos parcours par le suivi et l'installation de passages de clôtures et de passerelles sur tout le linéaire de l'AAPPMA...

Il sera aussi indispensable d'améliorer et développer les relations avec les propriétaires riverains dans le cadre de partenariats bénéfiques pour tous (entretien et protection des berges, accessibilité, valorisation des parcours...)

Nous essaierons de développer des actions d'animations et de cohésion qui rassemblent dans la convivialité les membres de l'association (pot d'ouverture, travaux d'entretien, accueil d'écoles de pêche, manifestations etc... toute suggestion nouvelle et pertinente sera évidemment recevable...)

Je l'évoquai plus haut, il faudra mener une réflexion sur l'idée d'un rapprochement et même, pourquoi pas, d'une fusion consensuelle entre les AAPPMA voisines (Pierrefitte, Autrécourt et Auzéville) afin de créer une Association du Bassin de l'AIRE : ce serait une grande avancée pour tous les pêcheurs et l'occasion de mutualiser nos moyens pour défendre d'une manière plus unie et efficace nos intérêts halieutiques et piscicoles. Nous serions plus audibles auprès des nouvelles entités territoriales qui se créent par le jeu de la réforme du territoire...

De la même manière, j'ai proposé au Conseil d'administration de porter une sérieuse réflexion sur les avantages et les inconvénients d'une éventuelle adhésion à l'URNE, et de soumettre à l'assemblée générale, le temps venu, la décision d'un accès à cette réciprocité nationale.

Nous devons poursuivre et améliorer notre politique de communication et promouvoir la qualité de nos lots de pêche à travers le suivi et le développement du site internet, de facebook et les articles de la presse locale.

Enfin, nous souhaitons associer en cooptant au sein du Conseil d'administration, toutes les bonnes volontés bénévoles qui souhaitent donner de leur temps et s'investir aux côtés du CA pour défendre nos belles rivières et leurs poissons sauvages...

Voici le projet riche et ambitieux que nous souhaitons conduire avec votre soutien tout au long du mandat à venir. S'il s'inscrit dans la continuité du travail accompli ces dernières années, il tient compte aussi de l'évolution sociale, économique, politique et environnementale de nos territoires mais garde comme fil conducteur de toutes démarches, l'intérêt des pêcheurs et de la pêche de loisir associative.

Je vous remercie de votre attention.

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite présentés au cours d'un diaporama vidéo-projeté à l'assistance.

➤ **Bilan financier :**

Le trésorier Raymond Pichelin présente le bilan financier de l'exercice 2016. (cf. doc annexe)

➤ **Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Laurent PICARD, vérificateur aux comptes, fait lecture du compte rendu de la commission de vérification et demande à l'AG que soit accordé le quitus au trésorier.

Bilan financier adopté à l'unanimité

➤ **Election de la commission de vérification des comptes :**

Laurent PICARD est reconduit par l'AG et à l'unanimité, dans ses fonctions de vérificateur aux comptes

➤ **Budget 2016**

Le trésorier Raymond PICHELIN présent le budget 2016.

Budget adopté à l'unanimité

➤ **Rapport d'activités :**

Se succèdent à la présentation du rapport d'activités :

- ◆ Francis VANSOEN pour les volets entretien des milieux, journées travaux et manifestations diverses.
- ◆ Laurent Poutrieux pour les actions de repoissonnement
- ◆ Philippe LHUILLIER sur le volet communication et ventes de cartes de pêche

➤ **Rapport Garderie :**

Faraçois WALTER, GPP, fait le bilan de l'activité de la garderie au cours de l'année 2015 : pas d'infractions constatées: aucune verbalisation.

➤ **Perspectives 2016 :**

Le président présente les perspectives 2016 en matière de :

- Travaux / entretiens cours d'eau : dates et lieux
- Poses de panneaux de limites et d'information : date et lieu
- Tarifs cartes de pêche 2016, journées de permanences

I/ Actions menées par l'A.A.P.P.M.A.

Alevinages et repoissonnements en 1^{ère} Catégorie

TRUITES FARIO	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Œufs				
Alevins vésicule résorbée	100000	22/02 /15	Affluents de l'aire et la cousances	2090
Alevins 3/5 cm	25000	16/05/15	Aire et cousances	1045
		Total		3135

AUTRES ESPECES	Quantités	Dates des déversements	Lieu : cours d'eau, étangs...	Coût
Ombres 4/7cm	2000	30/06/15		1055
		Total		

Total		4190
--------------	--	-------------

II / Bilan des Cartes Vendues

ANNÉE 2015

Cartes	Tarif en €	Nombre	Montant Total
CARTE MAJEURE, Papier	73		
CARTE MAJEURE, Papier sans timbre CPMA	39,20		
CARTE MAJEURE, Internet	20,50	197	4038.50
CARTE MINEURE, Papier (12 ans à -18 ans)	18		
CARTE MINEURE, Papier sans timbre CPMA	15,80		
CARTE MINEURE, Internet	9	29	261.00
Carte DECOUVERTE, Papier (-12 ans)	6		
Carte DECOUVERTE, Internet (-12 ans)	4,50	14	63.00
Carte HEBDOMADAIRE, Papier	32		
Carte HEBDOMADAIRE, Papier sans timbre CPMA	19,70		
Carte HEBDOMADAIRE, Internet	14	6	84.00
Carte JOURNÉE, Papier	15		
Carte JOURNÉE, Papier sans timbre CPMA	11,80		
Carte JOURNÉE, Internet	6,50	59	383.50
Carte DECOUVERTE Femme, Papier	32		
Carte DECOUVERTE Femme, Internet	14,70	10	147.00
Carte URNE, Papier	95		
Carte URNE, Internet	20,50		
Timbre URNE, Papier, Internet	22		
PassPêche Majeur	1		
PassPêche Mineur			/
Nombre d'adhérents (Papier+Internet) = carte majeure + mineure + découverte (-12ans) et femme + carte URNE		236	TOTAL (A) 4977.00

Nom du Trésorier :
Signature

III / Bilan Financier

ANNÉE 2015

DÉPENSES		RECETTES	
CPMA + Cotisations Fédérales	3998	Vente de cartes (B) (Situation au 31 décembre)	8898.80
Alevinages Réempoissonnement	4190	Subventions	176
Locations Baux de pêche	178	Manifestations Concours	
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	331.10	Produits financiers	160.90
Gardiennage Pancartage Information	376.76	Indemnisations Dommages Intérêts	
Revendeurs		Divers : (à préciser)	
Manifestations	112.95		
Secrétariat PTT, Téléphone... Déplacements	17.28		
Assurances			
Divers : (à préciser) Frais de banque Site internet Adhésion 3ABE Plus belle prise	66.70 60.00 30.00(2014.2015) 30.00		
TOTAL	9390.79		

Résultat d'exercice <i>(Recettes - Dépenses)</i>	→	-155.09
Avoir début d'exercice au 1^{er} Janvier <i>(Caisse, comptes-courants, livrets...)</i>	→	16782.10
Avoir fin d'exercice au 31 décembre	→	Caisse : 75.32 Comptes courants : 3754.12 Livrets : 12797.57 Titres :

IV / Budget 2016

DÉPENSES		RECETTES	
Taxes Piscicoles + Cotisations Fédérales	4600	Vente de cartes	9850
Alevinages - Rempoissonnement	3600	Subventions	200
Locations + baux de pêche	180	Manifestations + Concours	
Entretien des milieux naturels (travaux ...)	400	Produits financiers (Caisse d'Épargne, ...)	150
Gardiennage Pancartage Information	1000		
Revendeurs			
Manifestations	130		
Secrétariat - Déplacements PTT - Téléphone	50		
Assurances	90		
Divers : frais de banque -prime+belle belle prise etc...	150		
TOTAL	10200	TOTAL	10200